

Un nouvel hôtel d'entreprises à Saint Florentin

La CCI dans le top 10 des employeurs privés



Afin de compléter son offre d'hébergement en pépinières et hôtels d'entreprises dans le département, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Yonne fait construire un nouvel hôtel d'entreprises à Saint-Florentin.

Ce bâtiment viendra renforcer les structures d'accueil d'entreprises déjà existantes à Auxerre (Pépinière d'entreprises de l'Auxerrois), à Sens (Village d'entreprises du Sénonais), à Avallon, Tonnerre et Toucy ; ce qui portera l'offre totale d'hébergement de la CCI au profit des entreprises à 5 000 m² de bureaux et 10 000 m² d'ateliers. Ce nouvel hôtel d'entreprises de 1 000 m² ouvrira ses portes en janvier. Il pourra accueillir 5 entreprises, et permettra aux créateurs du florentinois de trouver une solution rapide d'hébergement à moindre coût. L'investissement s'inscrit dans le cadre du plan local de redynamisation (PLR) suite à la fermeture du site de défense de Saint-Florentin-Jaulges. Coût de l'investissement : 1,5 M.

Dans le cadre de son assemblée générale décentralisée pour l'occasion à Saint-Florentin, Alain Perez, président de la CCI de l'Yonne, a réalisé une visite de chantier de l'hôtel d'entreprises du Florentinois et a ainsi évoqué la présence terri-

toriale de la CCI Yonne sur le département. L'objectif de la CCI est de proposer aux créateurs d'entreprises, un environnement favorable, de qualité, en proximité, sur tout le territoire. La volonté est d'offrir des espaces modulables (ateliers et bureaux) avec des coûts de loyers abordables. Les formules de location sont simples, sans engagement, pour les créateurs et offrent un panel de services qui vont de la prestation d'accueil, de la reproduction de documents, d'accès internet, et d'accompagnement par les conseillers entreprises de la CCI pendant toute la durée de l'hébergement.

La CCI de l'Yonne dans le top 10 des employeurs privés de l'Yonne

Aujourd'hui, la CCI de l'Yonne accueille près de 130 entreprises sur tout le territoire, ce qui représente 550 emplois.

Les pépinières correspondent aux besoins des entreprises, si on en juge par le taux d'occupation : 100 % à Sens et Toucy pour les bureaux, 80 % à Auxerre pour les bureaux et 84 % pour les ateliers, 57 % pour les bureaux d'Avallon et 50 % pour les ateliers.

L'accompagnement dans les grands pôles d'activité fonctionne plutôt bien, pour autant la CCI de l'Yonne souhaite s'investir au plus près des créateurs et en accompagnement des élus locaux de manière équilibrée, en adaptant les ressources aux besoins des territoires.